



RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE ALTERNATIVE LA TRAVERSÉE

Date : 29 juin 2020
Heure : 18 h 30
Lieu : Réunion TEAMS

Étaient présents : Sarah Cloutier, présidente
Audrey Hébert-Grenon, représentante parent
Robert Bourdeau, représentant membre du personnel
Julien Gauthier, représentant membre du personnel
Isabelle Landry, représentante membre du personnel
Marie-Michelle Sirois, représentante membre du personnel
Mélanie St-Pierre, secrétaire

Participait également : Isabelle Perron, directrice

Était absent : Dominic McSween, vice-président

Procès-Verbal

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La séance est ouverte à 18h32. Le quorum est atteint.

2. Adoption de l'ordre du jour

Si le temps le permet, Isabelle propose d'ajouter les deux points suivants : 13- Achat matériel de Lyne et 14- La cogestion autonome, pour approbation.

Proposé par Isabelle, adopté par Audrey.

3. Lecture et adoption du procès-verbal

Il est demandé de retirer au point 5 le mot *actualisation* (du plan de lutte). Concernant les photos scolaires au point 13, Audrey a contacté le studio **Photo Repensée** afin de confirmer que les deux écoles seront sur le contrat. La compagnie suggère d'envoyer deux équipes afin de s'occuper des deux écoles la même journée. Isabelle va confirmer avec eux.

Le procès-verbal du 2 juin 2020 est proposé par Isabelle et adopté par Julien.

4. Budget : précisions

Isabelle Perron apporte des précisions concernant le budget 2019-2020. Un montant de 1,300\$ avait été approuvé par le C.É., mais il avait été finalement absorbé par l'école dans des mesures ministérielles. Ce montant est donc toujours dans les coffres.

Également, l'école bénéficiera dès l'an prochain de la mesure ministérielle 15023 - *À l'école, on bouge au cube!*, qui est consacré au sport. 20% du montant alloué sera consacré à l'achat de matériel et 80% pour la mise en œuvre de projets et de budget de compensation pour le transport.

5. Approbation du plan de lutte

Présentation du *Plan de lutte contre l'intimidation et la violence l'école* par Isabelle Perron et Isabelle Landry. L'école n'avait pas de plan de lutte à ce jour et le document a été élaboré afin d'améliorer l'environnement de l'école tout en s'inspirant de son projet éducatif. Le document contient deux parties distinctes, la première étant un portrait et une analyse de la situation de l'école et la seconde partie étant axée sur un protocole décrivant des procédures à suivre lors d'interventions face aux situations d'intimidation et de violence. Parmi les observations, aucun cas d'intimidation n'a été répertorié, mais il y a eu des cas de violence verbale. Plusieurs mesures de prévention sont déjà existantes et de nouvelles pratiques sont à prévoir dès 2020-2021. Les annexes seront peaufinées par Isabelle Landry cet été et ajoutées au document. Lorsqu'il sera complété, le plan de lutte sera diffusé sur les sites de la CSSVT et de l'école.

Proposé par Julien et approuvé à l'unanimité.

6. Approbation du projet éducatif

Isabelle Perron présente le *Projet éducatif* de l'école, qui sera valide de 2020 à 2023. Ce document, qui a pour objectif d'assurer la réussite éducative des élèves, a été élaboré afin de répondre aux besoins des élèves et aux attentes du milieu envers l'éducation. Il définit les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus en s'appuyant sur le *Plan d'engagement vers la réussite (PERV)* adopté par la CSVT en 2018. Le projet éducatif a été un long travail de consultation avec les différents acteurs de la communauté scolaire (enseignants, parents, direction, conseil d'établissement, élèves) et s'assure de respecter le travail qui avait déjà été amorcé depuis le début du projet de l'école alternative.

Proposé par Audrey et approuvé à l'unanimité.

7. Bilan des activités du CÉ

Sarah, présidente du conseil, présente le *Bilan annuel 2019-2020* du conseil d'établissement qui résume les principales activités de l'année. Dû à la situation de pandémie, certaines rencontres ont été annulées, mais plusieurs décisions ont été prises par le conseil durant l'année, entre autres sur les projets éducatifs, le budget scolaire, le plan de réussite et l'approbation d'activités. L'an prochain, une classe de 5e année sera ajoutée et le service de garde, faute de place, deviendra volant.

8. Campagne de financement

Julien, représentant du comité sport, demande à ce que la collecte de canettes et de bouteilles vides ait lieu l'an prochain vers la fin septembre ou en début d'octobre. Des procédures respectant les normes sanitaires en vigueur seront mises en place afin d'assurer la santé et sécurité de tous. Un appel à tous sera envoyé à la communauté via une infolettre ainsi que dans une publication dans le groupe Facebook.

Julien mentionne également qu'il serait souhaité que l'école possède ses propres tables pour trier les canettes et les bouteilles. Habituellement, celles-ci sont prêtées. Il est suggéré de faire un appel à tous afin de trouver des parents bricoleurs qui pourraient être intéressés par ce projet. Une banque de parents bricoleurs existait au tout début de l'existence de l'école et il pourrait être avantageux d'en mettre une sur pied de nouveau. Le temps consacré à la construction /réparation de projets pourrait être comptabilisé par les familles dans les heures hors classe.

9. Date de l'assemblée générale

L'assemblée générale de l'année 2020-2021 aura lieu le 15 septembre 2020. Crise sanitaire oblige, cette rencontre sera probablement virtuelle.

13- Achat matériel de Lyne (point ajouté)

Lyne Noël part à la retraite et elle a accumulé au fil des années beaucoup de matériel dont pourrait bénéficier le 1^{er} cycle. Isabelle présente une liste préparée par Lyne qui inclut des livres, des jeux et des meubles au montant suggéré de 2,223\$. Puisqu'un montant de 1,300\$ avait été approuvé par le C.É. pendant l'année sans qu'il ait été dépensé, il est suggéré d'acheter ce matériel en totalité.

Approuvé à l'unanimité.

14- La cogestion autonome, pour approbation (point ajouté)

Lors de la rencontre du 12 mars, le C.É. avait approuvé la *Politique d'engagement et participation des familles* et il avait été décidé de ne pas inclure la dernière partie concernant la cogestion autonome afin d'en prendre davantage connaissance. Isabelle présente le document qui comprend entre autres la définition de la cogestion autonome et un organigramme de gestion non pyramidal.

Proposé par Mélanie et approuvé à l'unanimité.

10. Nouvelles du comité de parents

Audrey, notre représentante au comité de Parents, n'a pu assister à la dernière rencontre, mais elle a fait part par courriel aux membres du C.É. de plusieurs informations relatives à l'an prochain :

1) Malgré le changement de gouvernance, les mandats des personnes qui siègent sur les CÉ présentement seront respectés. En ce sens, si une personne termine sa première année d'un mandat de 2 ans, il fera partie du CÉ de l'école l'an prochain. Il devra donc y avoir une Assemblée générale dans les écoles pour la formation du nouveau C.É (réélection ou élection des membres qui terminent leur mandat) et pour désigner un parent qui siègera sur le Comité de Parents.

2) Notez que pour siéger sur le Conseil d'administration du Centre de service en tant que parents, les personnes doivent obligatoirement siéger sur le Comité de Parents. En ce sens, le Comité de Parents élira 5 membres qui siègera sur le CA de la CSSVT.

3) Présentement, les représentants du Comité de Parents ont un mandat de 1 an. À partir de l'an prochain, ce représentant aura un mandat de 2 ans.

4) La composition de C.É sera:

- 6 parents
- 4 membres du personnel
- 1 membre de la communauté
- 1 responsable du Service de garde (école primaire)

DATES importantes:

15 juin 2020 : Transformation des commissions scolaire en Centre de service scolaire

AVANT le 18 septembre: AGA pour l'élection des membres du C.É et la désignation d'un représentant au Comité de Parents.

AVANT le 6 octobre : Désignation des membres parents et des membres du personnel pour la désignation du CA de la CSS.

11. Questions du public (15 minutes)

Il n'y a pas de public, mais Mélanie, représentante du comité Admission, fait part de la volonté du comité d'organiser le pique-nique de la rentrée. Deux scénarios ont été établis en tenant compte des mesures sanitaires qui pourraient être en vigueur : un pique-nique incluant 1) toutes les familles (scénario souhaité) ou 2) avec seulement les nouvelles familles. Il est demandé si la cour d'école est considérée comme un parc ouvert au public la fin de semaine, ce qui pourrait occasionner moins de contrainte. Isabelle va vérifier, mais elle ne croit pas qu'il serait possible d'utiliser les modules de jeux. Les parc Sauvé et Gagné sont suggérés, le comité devra confirmer avec la ville avant de tenir l'évènement.

12. Levée de l'assemblée

20h26